



Le 2 juillet 2008 en Région de Bruxelles-Capitale, entrera en vigueur l'Ordonnance relative aux nouvelles réglementations en matière de Performance Énergétique et au climat intérieur des Bâtiments.

Le rôle de l'architecte en tant que concepteur, prescripteur et contrôleur des travaux, étant prépondérant pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, il est important de lui fournir toutes les données utiles et indispensables pour faire face à ce nouveau défi, et lui permettre de garantir la qualité de son architecture et les intérêts de son maître d'ouvrage.

Plutôt que de subir ce changement, la naissante UAB (Union des Architectes à Bruxelles) agissant au travers de l'association momentanée « UPA-BUA/CERAA » et avec le soutien de Bruxelles Environnement (IBGE-BIM), a décidé de prendre le sujet à bras le corps en organisant le service Architecte PEB gratuit et d'organiser des séances d'information à l'attention des architectes exerçant en Région de Bruxelles-Capitale.

Séances d'Information sur l'Ordonnance relative à la Performance Énergétique et au climat intérieur des Bâtiments

Ces séances gratuites se tiendront au **CIVA**, rue de l'Ermitage 55 à 1050 Bruxelles, les dates suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| o FR Lundi 26 mai de 13h à 17h | o FR Mercredi 18 juin de 13h à 17h |
| o FR Mercredi 28 mai de 09h à 13h | o FR Samedi 21 juin de 09h à 13h |
| o FR Vendredi 6 juin de 13h à 17h | o FR Lundi 23 juin de 13h à 17h |
| o NL Samedi 14 juin de 09h à 13h | o FR Mercredi 25 juin de 09h à 13h |
| o NL Lundi 16 juin de 13h à 17h | o FR Vendredi 27 juin de 13h à 17h |

Pour vous inscrire, cochez dans le planning ci-dessus la séance d'information à laquelle vous souhaitez assister et renvoyez ce talon :

Par fax : 02/ 563 41 21 à l'attention de Mme Khadija BOUTI
Ou par mail : peb-information@ibgebim.be

Nom, prénom :

Adresse :

CP, localité

E-mail :

Téléphone :